



Lettre d'information n°141
janvier 2025



Une tradition qui se réinvente : les bassins décorés pour Noël

CHAMBÉRY & AIX-LES-BAINS

Les bénévoles des associations locales de Chambéry et d'Aix-les-Bains, et tous particulièrement les rédacteurs de cette lettre, vous présentent leurs vœux pour une année 2025 porteuse de satisfaction, de réussite et de bonheur.

Les automobilistes pénalisés par l'usage de l'AdBlue seront mieux indemnisés

Stellantis s'est enfin engagé à dédommager l'ensemble des consommateurs européens concernés au même niveau que les italiens : le dédommagement est intégral pour les véhicules de moins de cinq ans et de moins de 150000km, dégressif pour les autres en fonction de l'âge. [Une vraie victoire.](#)

Pas de cadeau pour notre budget à Noël

Les hausses de prix au-delà de l'inflation sont annoncées dans de nombreux domaines, aussi divers que les [cotisations santé](#) (5,5 %), [les assurances auto](#) (5%), [le gaz](#) (si vous êtes concerné, avez-vous souscrit à [notre offre](#) ouverte jusqu'au 31 décembre?) [le dépannage](#) sur autoroute (3%). Bizarrement à l'inverse, le plafond de remboursement de la Sécurité sociale augmente moins que l'inflation (1,6%).

Pour comprendre le rôle des maisons France Service

Nous vous avons déjà présenté le maillage des points France Service sur le territoire (depuis un nouveau a été labellisé à Aix-les-Bains). Mais que font-ils exactement ? [Leurs conseillers numériques](#) vous familiarisent avec l'ordinateur ou le smartphone, avec les démarches administratives par internet. Ils sont surtout les points d'accès locaux à de nombreux services publics. Poussez leurs portes !

La qualité de l'eau s'améliore – un peu – sur notre bassin

[Notre agence de bassin](#) Rhone-Méditerranée-Corse nous annonce une amélioration de la qualité des eaux de surface et souterraines. Certes, Mais on peut difficilement accepter que la moitié des cours d'eau restent en situation plus ou moins dégradée, et qu'on y découvre régulièrement de nouveaux polluants. Le bassin du lac du Bourget est peut-être un contre-exemple, grâce à l'action du [CISALB](#) qui publie sur [son observatoire de l'écologie](#) les résultats de ses études.

Refuser la priorité à un piéton peut valoir six points de votre permis

Lorsqu'on est automobiliste, on a souvent l'impression que les piétons mettent leur vie en danger par leur désinvolture, par leur tendance à traverser la rue « n'importe comment ». Peut-être mais le droit est pour ces derniers. Ils bénéficient d'une priorité absolue et [tout refus de celle-ci est sanctionné](#) (six points et 135€, voire retrait du permis). Rappelons que 15 % des morts sur la route sont des piétons.

Si vous recevez la notification d'un PV dans votre boîte courriel

Depuis 2018, l'ANTAI peut envoyer [des avis de contravention par courriel](#) pour dématérialiser toutes les démarches et, bien sûr, le paiement des amendes. Le site vous alerte sur les [possibilités de faux sms ou courriels](#) qui tentent d'obtenir vos informations bancaires personnelles. Mais si vous êtes méfiants, vous pouvez refuser cette procédure et attendre l'avis de contravention dans votre boîte aux lettres.

Faut-il payer pour obtenir une pièce administrative ?

Les documents administratifs classiques – carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte grise – peuvent être obtenus en ligne sur [le site officiel de L'ANTS](#) gratuitement. Les procédures n'étant pas toujours très faciles, d'autres sites proposent de faire les démarches à votre place moyennant paiement. Mais attention aux arnaques ! Il y a même des [sites étrangers frauduleux](#) sur la piste.

Tatouage et maquillage permanents : quelles précautions, quels risques ?

Véritable tendance de ces dernières décennies en France, [le tatouage](#) se démocratise. Près de 20% des adultes français sont tatoués. Les 18-35 ans sont majoritaires et les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Tatouage temporaire, tatouage permanent ou maquillage permanent : ces actes ne sont pas anodins. Le tatoueur doit disposer a minima d'une déclaration d'activité et respecter les règles essentielles d'hygiène si l'on veut limiter les risques sanitaires d'infection bactérienne ou virale.

Contrôle renforcé des meublés touristiques

Notre région est bien placée pour connaître leurs effets négatifs sur le marché immobilier. [La loi Le Meurs](#) du 19 novembre essaie de mettre un peu d'ordre dans ce secteur : fiscalité moins favorable, restriction du droit à louer pour les mauvais DPE, réel pouvoir d'encadrement donné aux maires. Cinq nouvelles sanctions entrent en vigueur. Les propriétaires et intermédiaires en défaut risquent des amendes pouvant atteindre 100 000 euros par logement.

Sécurité sanitaire des aliments : un début d'année hors de contrôle

[La réforme de la sécurité sanitaire des aliments](#) visait à permettre un renforcement des contrôles au sein du seul ministère de l'agriculture. Or, [son démarrage en 2024 a été chaotique](#) : nombre d'analyses et de tests bactériologiques en régression, logiciel informatique déficient, sous-traitance hasardeuse de certaines tâches, restrictions budgétaires... Dormez tranquilles braves gens.

Les fruits et légumes à nouveau sous emballage plastique

Les lobbies ont gagné une bataille juridique et fait [annuler le décret](#) limitant l'usage des emballages plastiques pour les fruits et légumes. Pour gagner aussi la bataille de l'opinion, les professionnels affichent vouloir [diminuer la toxicité](#) de leurs emballages. Les distributeurs profitent de ce répit pour proposer à nouveau de nombreux emballages plastiques...Aux consommateurs de les boycotter.

Durable, mais invendable le lait bio ? les producteurs lâchés par l'industrie

Parmi les victimes collatérales de la fin de la «période COVID» figure l'agriculture biologique qui voit sa demande diminuer. Les producteurs en circuit court s'adaptent. Ceux qui vendent à l'industrie sont en plus mauvaise posture. Quelques entreprises, dont Lactalis est le fer de lance, [réduisent leurs achats de lait bio](#), en déclassant son prix, ou en « éjectant » des producteurs. Pourtant, les produits laitiers sont de ceux dont le surcoût du bio est le plus faible (+5 % à +30 % à gamme équivalente)

Saga du nutriscore, suite

Le nutriscore, ce gêneur qui empêche de produire en rond et qui donne un vrai pouvoir de choix au consommateur, se trouve chaque jour de nouveaux ennemis: les vendeurs de produits mal notés (type bonbons), les entreprises qui l'utilisent quand ça leur va et pas quand ça leur va moins, et même certains ministres qui bloquent l'officialisation du nouveau calcul. [Étrange...](#)

Attention aux abonnements cachés sur internet

Nous constatons par nos dossiers litiges [une recrudescence de ce type d'arnaques](#). Il suffit parfois d'ouvrir un message et de ne pas refuser l'offre pour être engagé. Le problème est que ce ne sont souvent pas des arnaques au sens juridique du terme (le diable est dans les CGV) et qu'il faut être rigoureux dans la procédure de désabonnement. N'hésitez pas à nous demander de l'aide très vite.

Adieu les mots de passe, bonjour les « passkeys »

C'est connu : plus on est jeune, moins on est patient. Alors, se souvenir d'un mot de passe ou prendre le temps de le réinitialiser, c'est trop ! [La solution ?](#) Stocker ses mots de passe dans un répertoire sécurisé dans son ordinateur ou son smartphone ; accéder à ce répertoire par un déverrouillage biométrique (empreintes, visage ;..). Apple pratique déjà, Google s'y met très sérieusement.